



Communiqué de Presse

Paris, 9 avril 2015

Finales des EGCiales à l'EGC Martinique : **Concours de vente novateur et concret**

Le 31 mars 2015, la finale du concours des EGCiales s'est déroulée à l'EGC de Martinique.

Rappelons que, Concours national annuel de négociation commerciale, le challenge EGCiales met en compétition une sélection d'étudiants de 1^{ère} année des 26 écoles du réseau EGC.

Chaque étudiant se met dans la situation d'un vendeur, et fait face à un véritable acheteur professionnel, qu'il va devoir convaincre. L'entretien permet d'évaluer les capacités commerciales et les aptitudes à mener une négociation concluante de l'étudiant. Chaque Ecole du réseau sélectionne un candidat unique. Tous les candidats s'affrontent ensuite aux cours de 2 jours d'épreuves organisées en présentiel.

Nouvelle édition novatrice

En 2014, c'est la candidate de l'EGC Martinique qui avait remporté le Challenge. Il revenait donc, cette année, à l'Ecole d'organiser l'édition 2015.

Optant pour une démarche résolument novatrice, **cette nouvelle édition 2015 a mis à l'honneur les TIC**. Les entretiens commerciaux se sont faits via des web-conférences. A l'issue des manches qualificatives, la phase finale a été diffusée sur Internet, comme la proclamation des résultats et l'interview des gagnants.

Cas concrets ancrés dans le territoire

La situation de négociation des EGCiales s'appuie sur des cas réels d'entreprises de la région de l'école organisatrice. Cette année les cas portent donc sur :

- l'entreprise PANIERS DES ILES, spécialisée dans l'expédition de colis de fleurs tropicales et produits antillais, qui cherche à développer ses ventes en métropole ;
- l'entreprise SAVERGLASS, 1^{er} acteur mondial du marché des bouteilles Prémium et Super Prémium qui veut s'implanter aux Antilles et a obtenu un 1^{er} contact avec le Responsable produit des Héritiers Clément.

Les acheteurs et les membres du jury sont des professionnels chevronnés qui ont accepté de consacrer quelques heures de leur temps à l'EGC Martinique : Janine SALOMON, Directrice et fondatrice de PANIERS DES ILES ; Charles LARCHER, Directeur général des Héritiers Clément ; Patrick LECURIEUX-DURIVAL, Secrétaire général du MEDEF ; Jacques BRICHANT, Vice-Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie et Président de l'EGC Martinique.

Les membres du jury ont évalué les candidats sur des critères méthodologiques (reformulation, argumentation, compréhension des objections, etc.) et comportementaux (affirmation et maîtrise de soi, créativité, gestuelle, réalisme des propositions, etc.).

Cette année les gagnants sont :

1^{er} : Marion HEINIS - EGC Strasbourg

2^{ème} : Geoffrey PERRON D'ARC - EGC Agen

3^{ème} : Rémy CONSEIL - EGC St LO